



ERASMUS+

Modèle de Proposition

**Formulaire Administratif (Partie A)
Description Technique du Project (Partie B)**

Erasmus: Action clé1: Charte Erasmus pour l'Enseignement
Supérieur

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

Version 1.1
4 mars 2020





ERASMUS+

PROPOSITION (PART B)

Erasmus: Action clé 1: Charter Erasmus pour l'Enseignement Supérieur

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

AVIS IMPORTANT

Les candidatures doivent être soumises via le service de soumission du portail de financement et d'appel d'offres avant la date limite de l'appel. Les candidats doivent utiliser ce modèle pour leurs candidatures (conçu pour mettre en évidence des aspects importants et faciliter l'évaluation par rapport aux critères d'évaluation).

Limites de caractères et de pages:

- limite de 20 pages
- les pièces justificatives peuvent être fournies en annexe et ne comptent pas dans la limite de pages
- taille de police minimale - Arial 8 points
- taille de la page: A4
- marges (haut, bas, gauche et droite): au moins 15 mm (hors en-têtes et pieds de page).

Veuillez respecter les règles de formatage. Ils ne sont pas une cible! Gardez votre texte aussi concis que possible. N'utilisez pas d'hyperliens pour afficher des informations qui constituent une partie essentielle de votre proposition.

 Si vous essayez de télécharger une application qui dépasse la limite spécifiée, vous recevrez un avertissement automatique vous demandant de raccourcir et de télécharger à nouveau votre application. Après l'avoir soumis, les pages excédentaires seront rendues invisibles et donc ignorées par les évaluateurs.

 **Veuillez NE PAS supprimer les instructions du document. Le nombre maximum de pages a été augmenté pour garantir l'égalité de traitement de tous les candidats.**

HISTORIQUE DES CHANGEMENTS		
VERSION	DATE PUBLICATION	CHANGEMENT
1.0	11.02.2020	Version initiale
1.1	04.03.2020	Changement à la page 9 - Dernier encadré après la déclaration de politique Erasmus

PAGE DE COUVERTURE

La partie B de la proposition doit être remplie par les participants dans WORD, assemblée et téléchargée en PDF dans le système de soumission du portail de financement et d'appel d'offres. Le modèle à utiliser y est disponible.

Remarque: veuillez tenir dûment compte des objectifs et des principes de la charte dans le cadre de l'appel (voir le document d'appel). Portez une attention particulière aux critères d'attribution; ils expliquent comment la proposition sera évaluée.

TABLE OF CONTENTS

PROPOSITION (PART B)	2
PAGE de couverture	5
ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS	7
1. Déclaration de POLITIQUE Erasmus	9
1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus	9
1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie	10
2. Mise en œuvre des principes fondamentaux	16
2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux	16
2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité	18
2.3. A des fins de visibilité.....	19

ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS

Déclaration

Je, soussigné Olivier Pons, déclare que, si mon établissement reçoit une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, il s'engage à:

- Respecter pleinement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion énoncés dans le programme.
- Assurer un accès et des opportunités égales et équitables aux participants actuels et potentiels de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.
- Garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits (basés sur le système européen de transfert et d'accumulation de crédits - ECTS) obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant une mobilité mixte.
- Ne facturer aucun frais, en cas de mobilité de crédit, aux étudiants mobiles entrants pour les frais de scolarité, l'inscription, les examens ou l'accès aux installations de laboratoire et de bibliothèque.
- Assurer la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.
- Mettre en œuvre les priorités du programme:
 - En prenant les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion de la mobilité numérique conformément aux normes techniques de l'initiative de la carte d'étudiant européenne.
 - En promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme.
 - En encourageant la participation au programme de ceux qui ont moins d'opportunités.
 - En promouvant l'engagement civique et en encourageant les étudiants et le personnel à s'impliquer en tant que citoyens actifs avant, pendant et après leur participation à une mobilité ou un projet.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE MOBILITÉ

Avant la mobilité

- Veiller à ce que les procédures de sélection des activités de mobilité soient équitables, transparentes, cohérentes et documentées.
- Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue des cours sur le site Internet de l'institution bien avant les périodes de mobilité, de manière à être transparent pour toutes les parties et permettre aux étudiants mobiles de faire des choix bien informés sur les cours qu'ils suivront.
- Publier et mettre à jour régulièrement des informations sur le système de notation utilisé et les tableaux de répartition des notes pour tous les programmes d'études. Assurez-vous que les étudiants reçoivent des informations claires et transparentes sur les procédures de reconnaissance et de conversion des notes.
- Effectuer la mobilité dans le but d'étudier et d'enseigner uniquement dans le cadre d'accords préalables entre établissements. Ces accords établissent les rôles et responsabilités respectifs des différentes parties, ainsi que leur engagement à partager des critères de qualité dans la sélection, la préparation, l'accueil, le soutien et l'intégration des participants mobiles.
- Veiller à ce que les participants mobiles sortants soient bien préparés pour leurs activités à l'étranger, y compris la mobilité mixte, en entreprenant des activités pour atteindre le niveau de compétence linguistique nécessaire et développer leurs compétences interculturelles.
- Veiller à ce que la mobilité des étudiants et du personnel soit basée sur un contrat

pédagogique pour les étudiants et un contrat de mobilité pour le personnel validé à l'avance entre les établissements ou entreprises d'envoi et d'accueil et les participants mobiles.

- Fournir un soutien actif aux participants mobiles entrants tout au long du processus de recherche d'un logement.
- Fournir une assistance liée à l'obtention de visas, le cas échéant, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Fournir une assistance liée à l'obtention d'une assurance, si nécessaire, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Veiller à ce que les étudiants connaissent leurs droits et obligations tels que définis dans la charte des étudiants Erasmus.

Pendant la mobilité

- Assurer un traitement académique égal et la qualité des services aux étudiants entrants.
- Promouvoir des mesures garantissant la sécurité des participants mobiles sortants et entrants.
- Intégrer les participants mobiles entrants dans la communauté étudiante au sens large et dans la vie quotidienne de l'établissement. Les encourager à agir comme ambassadeurs du programme et à partager leur expérience de mobilité.
- Fournir des mesures de mentorat et de soutien appropriées aux participants mobiles, y compris à ceux qui recherchent une mobilité mixte.
- Fournir un support linguistique approprié aux participants mobiles entrants.

Après la mobilité

- Fournir aux étudiants mobiles entrants et à leurs établissements d'origine des relevés de notes contenant un dossier complet, précis et opportun de leurs réalisations à la fin de leur période de mobilité.
- Veiller à ce que tous les crédits ECTS obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant la mobilité mixte, soient pleinement et automatiquement reconnus comme convenu dans le contrat pédagogique et confirmés par le relevé de notes / certificat de stage. Ils doivent être transférés sans délai dans les dossiers de l'étudiant, sont comptabilisés dans le diplôme de l'étudiant sans aucun travail ou évaluation supplémentaire de l'étudiant et doivent être retracés dans le relevé de notes de l'étudiant et le supplément au diplôme.
- Assurer l'inclusion d'activités de mobilité d'études et / ou de stages satisfaisantes dans le dossier final des réalisations des étudiants (le supplément au diplôme).
- Encourager et soutenir les participants mobiles à leur retour pour agir en tant qu'ambassadeurs du programme, promouvoir les avantages de la mobilité et s'engager activement dans la construction de communautés d'anciens élèves.
- Veiller à ce que le personnel soit reconnu pour ses activités d'enseignement et de formation entreprises pendant la période de mobilité, sur la base d'un accord de mobilité et conformément à la stratégie institutionnelle.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES PROJETS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

- Veiller à ce que les activités de coopération contribuent à la réalisation de la stratégie institutionnelle.
- Promouvoir les opportunités offertes par les projets de coopération et fournir un soutien pertinent au personnel et aux étudiants intéressés à participer à ces activités tout au long de la phase de candidature et de mise en œuvre.
- Veiller à ce que les activités de coopération conduisent à des résultats durables et à ce que

leur impact profite à tous les partenaires.

- Encourager les activités d'apprentissage par les pairs et exploiter les résultats des projets de manière à maximiser leur impact sur les individus, les autres institutions participantes et la communauté académique dans son ensemble.

À DES FINS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI

- Veiller à ce que la stratégie institutionnelle à long terme et sa pertinence par rapport aux objectifs et aux priorités du programme soient décrites dans la déclaration de politique Erasmus.
- Veiller à ce que les principes de la Charte soient bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.
- Utiliser les «lignes directrices ECHE» et «l'auto-évaluation ECHE» pour assurer la pleine mise en œuvre des principes de la présente Charte.
- Promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme, ainsi que leurs résultats.
- Affichez bien cette charte et la déclaration de politique Erasmus correspondante sur le site Web de l'établissement et sur tous les autres canaux pertinents.

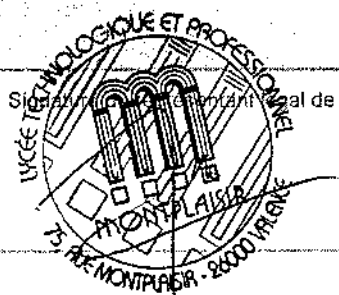
Au nom de l'institution, je reconnais que la mise en œuvre de la charte sera contrôlée par les agences nationales Erasmus + et qu'une violation des principes et engagements ci-dessus peut entraîner son retrait par la Commission européenne.

Au nom de l'institution, je m'engage à publier la déclaration de politique Erasmus sur le site internet de l'institution.

Représentant légal de l'institution

- OLIVIER PONS

Signature du représentant légal de l'institution



Dans les sections suivantes du formulaire de candidature, vous devrez expliquer comment votre établissement respectera les principes de la Charte si celle-ci est attribuée. Il est fortement recommandé de consulter les lignes directrices ECHE qui contiennent un certain nombre d'informations pour remplir votre candidature.

Veuillez noter que votre agence nationale Erasmus + assurera le suivi de votre déclaration de politique Erasmus et de vos réponses aux questions posées dans la candidature. L'Agence nationale Erasmus + se réserve le droit de demander plus d'informations sur vos activités et de proposer des mesures complémentaires, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des principes de la Charte par votre institution.

1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur ☒

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques ☐

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes ☐

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus ☐

Partenariats pour l'innovation ☐

Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération: ☐

1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

La mobilité et la coopération internationales ont toujours été un des axes forts de la politique de l'ensemble Montplaisir. L'ouverture à l'international fait partie intégrante du projet de l'établissement :

« Encourager notre participation aux manifestations et forums étudiant – orientation – Europe - partenariats internationaux pour l'enseignement supérieur. Favoriser l'ouverture à l'Europe et à l'international pour les lycéens et les étudiants ; ouvrir les élèves et les étudiants à

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

d'autres cultures et à la différence »

Pour la période 2021-2027, nous centrerons une nouvelle fois nos actions autour de la mobilité de crédit pour les étudiants au niveau des cycles courts. Actuellement, nous proposons 2 formations de BTS paramédical, 3 formations BTS tertiaires, 1 formation de licence DCG, 1 formation en DTS imagerie médicale. Ces étudiants sont des candidats potentiels à des mobilités de stages.

Nos objectifs pour ces étudiants sont les suivants :

- éveiller à la citoyenneté européenne.
- ouvrir à d'autres cultures et éduquer à la différence.
- lutter contre le décrochage scolaire.
- créer des liens entre notre établissement et les entreprises à l'étranger.
- améliorer les connaissances linguistiques des étudiants.
- préparer les jeunes à l'insertion professionnelle.

Les destinations sont majoritairement les pays dont la langue officielle est l'anglais (Irlande, Malte), l'espagnol, l'allemand et l'italien. Nos partenaires sont avant tout des entreprises (PME, multinationales) dont nous avons vérifié que l'activité est en cohérence avec les formations que nous dispensons. Ces entreprises ont été démarchées grâce à de la prospection sur place ou par courriel.

Notre volonté est donc d'internationaliser notre établissement. Des partenariats sont ou seront mis en place entre notre institution et des établissements européens ou hors U.E.

Nous avons instauré une relation de confiance avec nos partenaires à l'étranger. Ils sont fiables et fidèles. La coopération et les partenariats avec des organismes à l'étranger sont enrichissants pour nos élèves et nos équipes et cela favorise donc notre rayonnement, en France et à l'international. Nous souhaitons donc continuer sur cette voie-là.

Il est aussi à noter que l'Ensemble Montplaisir va s'agrandir dans les prochaines années avec l'extension des bâtiments de son Institut Supérieur. Ses effectifs en termes d'étudiant vont ainsi augmenter. Entre 2021 et 2027, nous avons ainsi la volonté d'augmenter le nombre de mobilité à des fins de stages. Nous prévoyons donc d'intensifier notre collaboration avec nos partenaires actuels afin d'être en mesure de proposer un plus grand nombre d'organismes d'accueil à nos étudiants.

Pour la période 2021-2027, nous essayerons également de proposer à nos étudiants des mobilités à des fins d'études, ce qui n'est pas possible actuellement. C'est l'objectif le plus ambitieux et il n'a pas été atteint sur la période 2014-2020 à cause de changements au sein de l'organigramme de l'établissement. Nous remettons ainsi cet objectif pour cette nouvelle période.

Pour la période 2021-2027, nous renforcerons aussi la mobilité du personnel. La demande de ces enseignants est la suivante : améliorer les compétences linguistiques, en termes de pédagogie et de méthodologie et avoir une meilleure approche de l'interculturalité. Ce projet de mobilité du personnel permettra à nos équipes de développer des savoirs et des savoir-faire dans une dimension européenne et internationale, et d'améliorer la qualité de notre enseignement. C'est le souhait de tout l'établissement Montplaisir.

Pour accompagner le développement de tous ces projets, il faudra avoir néanmoins les ressources humaines nécessaires. Nous avons actuellement un bureau des Relations Internationales. Le responsable est également en charge de la communication. Sur le long terme, l'objectif est donc de créer un poste où la personne en charge y consacre 100% de

son temps effectif.

Pour finir, nous pensons que nous ne disposons pas actuellement de la marge de manœuvre pour l'élaboration de diplômes doubles/multiples/conjoints.

Veuillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

Un bureau des relations internationales a été ouvert en 2000 afin de centraliser tous les projets à l'international. En 2014, nous avons ratifié la charte ERASMUS + pour l'enseignement supérieur afin de développer notre politique en terme de mobilité internationale pour nos étudiants.

Les bénéfices des projets entrepris en partenariat avec Erasmus sont multiples pour notre établissement et nos étudiants. Nous avons tout d'abord permis à nos étudiants d'être mieux formés et mieux préparés au marché de l'emploi dans un contexte de plus en plus ouvert sur l'Europe dans le domaine du tertiaire : les étudiants maîtrisant une langue étrangère ont plus de chances d'avoir un emploi. Autre avantage : ces mobilités encouragent les participants à la poursuite d'études. De plus, grâce à ces projets, nous avons également valorisé nos formations et amélioré l'image et la notoriété de l'établissement afin qu'il soit identifié comme ouvert sur l'Europe. Enfin, le fait d'envoyer entre 50 et 70 étudiants par an en stage à l'étranger (avec ou sans bourse Erasmus) permet en échange d'irriguer la culture internationale et européenne au sein même de l'institut (400 étudiants).

Depuis la ratification de cette charte en 2014, 53 étudiants de la formation BTS Support à l'Action Managériale ont bénéficié d'une bourse ERASMUS. Les bénéficiaires des bourses ERASMUS sont en effet principalement les étudiants de cette filière. Ce BTS leur impose en fait d'effectuer un stage dans une entreprise internationale.

Pour la période 2021-2027, nous souhaitons ainsi développer la mobilité à l'étranger de nos étudiants (Action Clé 103) à des fins de stages. Sur cette période, nous essayerons aussi de développer la mobilité des étudiants à des fins d'études. C'est l'objectif le plus ambitieux et il n'a pas été atteint sur la période 2014-2020. Pour rappel, les étudiants en Licence Comptabilité et Gestion, en Imagerie Médicale et Radiologie Thérapeutique et ortho prothèse sont des cibles de ce projet. La difficulté sera néanmoins la suivante : il faudra trouver des partenaires institutionnels. Or nos formations sont enseignées presque exclusivement en français et sont régies par des référentiels détaillés, le nombre de partenaires potentiels est donc limité. Il est en effet difficile de trouver des partenaires qui dispensent de formations comme les nôtres et qui permettent aux étudiants sortants d'acquérir à l'étranger les compétences nécessaires au passage de diplôme français. En atteignant cet objectif, nous ferons un grand pas en termes d'internationalisation et de modernisation de notre établissement.

Pour engager encore plus notre établissement dans un processus d'ouverture à l'international, nous avons récemment signé 2 conventions avec des établissements non

européens. Enfin, un troisième partenariat sera convenu prochainement avec une université allemande.

Premièrement, une convention a été signée avec l'Université Sainte Famille au Liban. Ce partenariat avec l'USF, université également partenaire d'ERASMUS depuis 2015 (ce partenariat s'inscrit à travers le programme « Capacity building in the field of Higher education » KA2), permettra des échanges de nos étudiants en stage (licence DCG, Imagerie médicale). Cette convention prévoit également la mobilité des enseignants. De plus, nous avons renouvelé cette année la convention qui nous lie avec la CEGEP la Pocatière au Canada permettant l'échange et l'envoi d'étudiants de notre licence DCG. Ainsi, dans le cadre de ces 2 partenariats, nous souhaitons participer pour la période 2021-2027 à l'action clé 107 (Mobilité internationale de crédit).

Enfin, nous avons également un nouveau projet de coopération stratégique pour nos étudiants en ortho prothèse. Il s'agit d'un projet de poursuite d'études en Allemagne à Göttingen avec PFH Private University. La coopération débute et pourrait déboucher sur l'envoi d'étudiants en master.

En 2014-2020, nous avons comme objectif de développer la mobilité du personnel et nous avons obtenu d'ERASMUS 6 bourses pour une formation à l'étranger en 2019. En 2020, 6 enseignants assisteront donc à des cours structurés à l'étranger. Sur la période 2021-2027, nous souhaitons renouveler ces actions (Action Clé 101) de façon plus récurrente. Nous ferons ainsi partir tous les 3 ans 6 enseignants et membres de l'administration se portant candidats. La formule de cours structurés à l'étranger est adaptée à la demande des enseignants qui est la suivante : améliorer les compétences linguistiques, en termes de pédagogie et de méthodologie et avoir une meilleure approche de l'interculturalité. Concernant les membres de l'administration, il est certes plus difficile de les motiver mais nous continuerons d'informer ce personnel sur les formations et la possibilité de participer à une conférence, un séminaire, un atelier de travail, et des stages d'observations en entreprise. Le choix du partenaire se fera comme en 2020, individuellement selon le profil du participant.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veuillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

Nous souhaitons que les étudiants en BTS poursuivent ensuite en master. Nous savons que les étudiants partis en mobilité en tendance à poursuivre leurs études plus que la moyenne et choisissent par la suite une formation ouverte sur l'international et enfin, il est évident que les

étudiants auront une meilleure employabilité.

Un indicateur quantitatif nous permet d'évaluer ces impacts sur la poursuite d'études et l'employabilité de ces étudiants. Notre *Service Suivi* nous permet d'avoir des informations déterminantes concernant les participants à nos projets ERASMUS. Nous comparons les parcours Post-Bac entre les étudiants qui sont partis en mobilité et les autres. Cela nous permet de répondre aux questions suivantes : les étudiants ayant effectué une mobilité ont-ils tendance à poursuivre leurs études plus que la moyenne ou choisissent-ils par exemple ensuite une formation ouverte sur l'international ? Enfin, quel est le taux d'insertion de ces étudiants comparé à la moyenne ?

L'impact de notre participation au programme sur le renforcement de la qualité des acquis suite à une mobilité est très important.

Nous souhaitons aussi augmenter le nombre de mobilités des étudiants durant la période 2021-2027. Pour atteindre cet objectif, nous augmenterons la communication et la promotion de la mobilité grâce à des actions ciblées et individualisées. En l'occurrence, nous garantissons aux participants la reconnaissance académique des acquis liés à la mobilité.

Nous mesurons l'évaluation de la réalisation de ces objectifs à l'aide de 3 outils de mesure.

1) Le taux de croissance des étudiants en mobilité chaque année. Depuis quelques années ce taux est stable. Avec Erasmus nous envoyons environ 10 élèves (essentiellement des élèves de BTS SAM) par an. Si entre 2021 et 2027, nous doublons nos mobilités, soit un taux de croissance de 100%, le bilan sera satisfaisant.

2) Nous mesurons le taux de pression entre le nombre d'inscrits dans nos classes cibles (BTS SAM et DCG/ Imagerie Médicale et Radiologie Thérapeutique et ortho prothèse dans le futur) divisé par le nombre de départs à l'étranger. Le ratio doit être compris entre 1,5 et 2. Si ce chiffre est atteint, cela signifie qu'une bonne partie des inscrits à ces formations ont souhaité effectuer une mobilité à l'international. Ce taux nous permet de savoir si notre communication autour de ce stage à l'étranger a été efficace auprès des élèves de la section.

3) Nous effectuerons aussi une évaluation qualitative sous forme de questionnaires et/ou d'interviews que nous proposerons aux participants. Jusqu'à présent, nous avons majoritairement des retours positifs de leur mobilité.

4) Concernant la mobilité du personnel, les enseignants formés aux dernières innovations en matière de pédagogie et l'opportunité d'effectuer des mobilités en Europe sont une valeur ajoutée à laquelle les familles et les jeunes sont sensibles à l'heure de choisir un établissement d'enseignement. L'objectif serait d'envoyer 6 enseignants tous les 3 ans.

Projet de calendrier :

- 2021/2023 : envoi d'étudiants en stage, 10 BTS SAM, 4 étudiants en Imagerie et Licence DCG (Liban principalement et Canada) par an.
- 2023/2025 : envoi d'étudiants en stage, 12 BTS SAM, 6 Imagerie et licence DCG par an.
- 2025/2027 : envoi d'étudiants en stage 12 BTS SAM, 8 Imagerie et licence DCG par an ; Envoi de 4 étudiants orthoprothèse en poursuite d'études en master à Göttingen.